

Monsieur Marcel KABANDA
IBUKA France
Maison des associations
23, rue Greneta
75002 PARIS

Poitiers, le 19 décembre 2013

Monsieur le président,

Dans votre courrier daté du 18 décembre, vous avez appelé l'attention du ministre de l'éducation nationale, Vincent Peillon, sur un livret de corrigés des devoirs de français de la classe de 3^e.

Dans le cadre de leur scolarité, le CNED propose aux élèves de 3^e un exercice d'entraînement à l'épreuve de français du Diplôme national du brevet dont le sujet est le suivant : « *Est-il important de rappeler à la mémoire certains épisodes particulièrement noirs de l'histoire ?* ».

Le corrigé type proposé dans le livret mentionne le génocide du Rwanda. Les termes utilisés dans ce corrigé type constituent une erreur manifeste que je regrette vivement et qui appelle des excuses de ma part. Je comprends et je partage l'émotion qu'elle a pu susciter.

Un courrier sera adressé aux parents de chaque élève qui actera l'erreur commise et comportera un erratum rédigé comme suit : « A ce titre, le génocide des Tutsi au Rwanda illustre bien ceci. ».

Je reste bien entendu à votre disposition pour tout entretien sur ce sujet.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le président, mes salutations distinguées.

Serge Bergamelli
Directeur général du CNED

